

Divorce, relation extra conjugale, attaque physique...

Par Milane, le 02/07/2015 à 11:11

Bonjour, je souhaiterais vous exposer la situation de mon frère :

Il s'est marié en 2010 avec une femme de nationalité Serbe, le couple a décider d'habiter au domicile de mes parents hébergeant déjà mon autre grand frère ainsi que moi même.

Leur relation étais relativement chaotique du fait que ma belle-sœur s'attendais probablement a un niveau de vie plus élevé que notre modeste situation de famille de banlieue comme toutes les autres. De ce fait elle a provoqué durant plusieurs mois des disputes en raisons de caprices qu'elle souhaitais faire satisfaire, ayant été tombé enceinte, elle menaçais a plusieurs reprises mon frère ainsi que mes parents de se faire volontairement du mal et le dénoncer au commissariat si elle n'obtenais pas satisfaction.

De ce fait j'ai, suite après plusieurs scénarios du même genre s'étant déroulé durant plusieurs mois, déposé une main courante auprès de mon commissariat a l'encontre de ma belle-sœur vis a vis de ses menaces afin de protéger ma famille car elle me faisait vraiment très peur avec ses menaces.

Par la suite, quelques mois après la naissance de ma nièce, ma belle-sœur a décider de partir en Serbie pour des vacances de 2 semaines environs, cependant au termes de ces 2 semaines ma belle-sœur contacte mon frère afin de lui faire du chantage, elle a menacé mon frère de laisser tomber leurs fille dans un orphelinat et de reprendre sa condition vie de jeune femme dans la capitales du pays, condition qu'elle lui a vraisemblablement manqué.

De ce fait mon frère a déposé plusieurs procès verbaux au commissariat reprochant ces faits, et a même contacter un juge ou un procureur par courrier. Durant cette période la situation médicale de ma nièce étais préoccupante car son médecin traitant a constaté le fait qu'elle étais absente pour tout ses contrôles obligatoire et vaccins a réaliser.

Une fois mise au courant des actions entreprises par mon frère, ma belle-sœur a également proposer un probable retour de sa part avec leur fille si et seulement si mon frère mentais en déclarant sur l'honneur que mes parent ainsi que moi même avons réaliser des violences physiques a son égard, ce qui est totalement faux et qui a été dénoncé au procureur/juge ainsi qu'au commissariat par mon frère.

Apres plusieurs semaines de négociation par téléphone entre mon frère et ma belle-sœur, ils sont parvenus a une entente a l'amiable incitant mon frère a prendre en location un appartement. Projet qui a bien évidement été interrompus par ma belle-sœur elle même au

bout de 3 semaines en raison du fait qu'elle ne savait pas s'occuper de sa fille toute seule. De ce fait mes parents ont accepter de reprendre en hébergement gratuit mon frère et sa petite famille seulement dans l'intérêt, la sécurité et le bien être de ma nièce et dans l'unique compromis qu'un comportement adulte et sérieux de la part de ma belle-sœur.

Suite a cette période, la situation s'étant stabilisé pendant plusieurs mois suite a leur retour. Ma belle-sœur ayant trouver un emploi stable et lui conférant des responsabilité et un emplois du temps stable, cependant après plusieurs soir où elle rentrais tard le soir soi disant pour des heures supplémentaire, cela n'a pas mis en doute mon frère jusqu'à il y a 2 jours.

En effet le 30 Juin 2015 en début de soirée mon frère et sa femme discutais tranquillement a la maison et jouais avec leur fille. Un message texte apparaît sur le téléphone portable de sa femme et mon frère le lit, il trouve que le message est bizarre et demande a sa femme qui est son correspondant nommé "Kriss", suite a cette question sa femme ne répondant pas sur le moment mais balbutiant des propos comme "collègue de travail Kristina" et rigolant sans raison, mon frère décide de demander plus de détail suite a la découverte de cette soi-disant "collègue de travail", au bout de quelques minute elle admet avoir menti et qu'il s'agissait ensuite d'un collègue en arrêt maladie avec qui elle entretenais toujours un contacte, mon frère souhaitant en savoir plus décide de relire le message texte et la commence une altercation, sa femme lui tente de prendre violemment le téléphone, mon frère ne le lâchant pas décide de s'enfermer dans la salle de bain afin de d'être tranquille.

C'est a partir de ce moment la que je suis moi-même témoin de la scène, après plusieurs minute d'hurlement de la part de sa femme, mes parents demande ce qui se passe et elle leur menace de ne pas intervenir au quel cas elle se ferais du mal ainsi qu'a sa fille et leur mettrais sur le dos. Je lui demande de se calmer et de bien vouloir me laisser emmener ma nièce dans le salon afin qu'elle ne soit pas témoin de la dispute, de ce fait elle me rétorque la même menace.

Suite a plusieurs minutes de tensions elle décide d'aller porter plainte au près du commissariat. Au bout de 30 minute mon frère tentant de la raisonner parvient a lui demander de se retrouver devant le commissariat afin qu'il puisse les emmener sa femme et sa fille au restaurant pour discuter de cette situation. Cependant une fois arrivé de bonne foi devant le commissariat, mon frère est interpellé par 2 agents, ces derniers lui signalant une mise au arrêt suite a la plainte de sa femme pour violence conjugale. De ce fait il a été mis en garde a vue dans la même soirée et a été relâché hier en milieu de journée. Durant la nuit de l'arrestation de mon frère j'ai aussitôt été contacté par l'officier en charge de mon frère pour venir récupérer le véhicule de mon père emprunté par mon frère ce soir là, un fois sur place j'ai récupérer les clés du véhicule et également déclarer au agent m'aillant accueillis au commissariat ma volonté de déposer un plainte vis a vis de ma belle-sœur suite aux menaces qu'elle proféré a l'encontre de mes parents ainsi que moi même, l'agent me riant a la figure me dit sur ton désinvolte que ma plainte ne sera pas prise en compte que je ne suis pas crédible.

J'ai contacter le matin suivant un bâtonnier qui a aussitôt pris en charge le dossier et nous a fait un rapide topo de la situation actuelle et a venir hier dans la soirée, il nous a conseiller d'éviter tout contacte avec ma belle-sœur et que lendemain, c'est a dire aujourd'hui à 15h, mon frère ainsi que sa femme seront convoquer au commissariat pour la suite des événement. Durant l'entretient chez le bâtonnier, ma belle-sœur a décider de prendre ma nièce et d'aller habiter chez des inconnus. Suite a cette nouvelle le bâtonnier à donner des consigne a mon frère concernant l'entretient d'aujourd'hui afin que mon frère demande a sa

femme ses coordonnées pour organiser les visites avec sa fille. De ce fait je n'ai toujours pas pu déposer plainte auprès du commissariat suite a un soi-disant manque de personnel d'accueil.

Aujourd'hui je m'adresse ici chez vous afin de prendre conseils de votre part. Que puis-je faire pour aider mon frère a dévoiler la vérité sur la situation, sur le vrai comportement de sa femme, doit-je préparer une attestation sur l'honneur pour la défense de mon frère. Préparer des document tel que les procès verbaux déposé a l'encontre de ma belle-sœur durant ces dernières années. Apres m'être renseigner sur la toile, il est courant de voir des situation similaire a celle de mon frère actuellement où peut importe le nombres de preuves que l'on apporter a l'encontre de sa femme, si elle parvient a obtenir un certificat médical avec des ITT pour sa soi-disant blessure dite conjugale rien ne pourrais aider mon frère, que faire dans ce genre de situation? Contester sa plainte sous prétexte que c'est issu d'un comportement mythomane?